

## Histoire française de la conception de l'orientation : les résistances face aux changements

Texte de présentation de l'atelier du congrès de l'ACOPF 98 au Mans  
Les « conflits » et les moments particuliers qui ont construits la profession de conseiller d'orientation.

Dans la perspective des débats actuels concernant l'éducation à l'orientation, un rappel de quelques prises de positions « scientifiques » repérables dans le BINOP et l'OSP concernant l'arrivée de nouvelles conceptions de l'orientation : Naville, Léon, Super, 68, l'ADVP, Hoyt.

*Texte commencé lors du premier stage syndical SGEN (le débat Piéron/Super, à propos de l'entretien).*

*Développement à la suite du séminaire du 16 juin 1997 sur l'éducation à l'orientation introduit par Jean Guichard.*

*Repris pour le stage syndical SGEN des 12, 13, 14 novembre 1997.*

*Poursuivi pour le stage Formateurs éducation à l'orientation 97/98.*

*Texte largement repris et augmenté pour l'intervention au congrès de l'ACOPF au Mans en septembre 98.*

*Repris à la suite de ce congrès (conférence de Huteau, mon atelier, l'atelier de Pierre Roche, et diverses discussions, avec notamment Serge Blanchard. Etat au 08/09/2001.*

<b>HISTOIRE FRANÇAISE DE LA CONCEPTION DE L'ORIENTATION : LES RÉSISTANCES FACE AUX CHANGEMENTS</b>	<b>1</b>
<b>Introduction</b>	<b>4</b>
Quelques mots sur d'où je parle	5
Un déclenchement	5
L'hypothèse	6
Quelques étapes	6
Fonder l'expertise, au nom de quoi ?	6
Qui décide ?	6
Fonder l'expertise à partir de quelle relation ?	6
La présentation des matériaux	7
<b>Le contexte du début du siècle</b>	<b>9</b>
De tout temps, l'opposition entre deux courants : les placeurs et les préparateurs	9
La naissance d'une profession	9
L'orientation professionnelle des enfants	10
La relation Ecole/OP vue par les instituteurs	10
La théorie des aptitudes	12
Genèse d'une idéologie	12
De l'idéologie des aptitudes à la pratique psychotechnique	13
Une profession, une formation	15
Un réseau	15
<b>Le cas Pierre Naville</b>	<b>16</b>
<b>Les raisons sociales de l'orientation</b>	<b>19</b>
L'adaptation de l'homme au travail	19
La mobilité sociale	20
<b>Le conflit à propos de la psycho-pédagogie</b>	<b>21</b>
Les références	21
Ce que doit être l'O.P.	21
Le débat sous-jacent sur la conception professionnelle	22
<b>L'entretien de conseil</b>	<b>24</b>
Texte de H. Piéron en introduction de l'article de A. Nepveu :	24
Commentaires.	25
Le moment	25
La nature de l'objet, entre science et pratique	25
La connotation médicale	25
Le commerce ou le service.	25
<b>Les interrogations de Reuchlin, les effets de 68</b>	<b>26</b>
Niveau population	27
Sous-populations	28
Au niveau des individus	29
<b>Profession VS Carrière, mais prédiction</b>	<b>31</b>
De l'identité du conseil et de la prédiction	32
<b>Travail et Loisir</b>	<b>33</b>
<b>Activation et scolarisation ?</b>	<b>34</b>
L'éducation à la carrière	34
Le concept d'éducation à la carrière	34

Le concept d'infusion	35
L'Activation du Développement Vocationnel et Personnel	37
<b>Conclusions</b>	<b>38</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>39</b>
<b>Un schéma problématique</b>	<b>40</b>
<b>Les trois champs de l'orientation</b>	<b>41</b>

*Introduction*

**Qui est responsable de l'orientation ?**

***L'évolution de la réponse à cette question ?***

**De**

**Qui oriente ?  
*qui est orienté ?***

**à**

**Qui permet à l'autre de s'orienter ?**

***Et c'est donc l'histoire de***

**Qui est responsable de la conception de l'orientation  
en France ?**

***Comment cette histoire c'est-elle passée ?***

## **Quelques mots sur d'où je parle**

« Responsable » de la formation à l'éducation à l'orientation dans l'académie de Versailles.

L'équipe avait fait lors du congrès de Pau une présentation de la structure de notre stage de formation. Un document a été produit et diffusé à ceux qui ont participé à cet atelier. Cette année un autre atelier est proposé sur le thème de l'EAO et du CIO. Nous avons également produit un document dit de fond sur l'éducation à l'orientation, dans lequel nous distinguons trois missions liées à l'orientation, et qui nous semblent très importantes de bien distinguer si on veut parler d'éducation à l'orientation.

Rappel de la triple distinction.

Trois missions sont à distinguer :

- la gestion des parcours des individus dans l'institution scolaire ;

Ou bien parler de pôles :

- pôle institutionnel ;
- pôle de la personne ;
- pôle social.

L'éducation à l'orientation va entraîner le développement de nouveaux rôles pour les différents acteurs

Un nouvel objet et de nouveaux rôles pour les acteurs, et surtout une responsabilité collective et non plus individuelle (COP, PP..., l'expert).

## **Un déclenchement**

Le séminaire du vendredi à l'INETOP, ouvert à tous en 96/97, large publicité sur le thème de l'éducation à l'orientation, une journée y est consacrée. Je résume à gros traits les quatre interventions :

- Jean Guichard fait un rappel de la conception de Léon, qui arrive trop tôt d'après lui. Il introduit également l'exposé suivant en présentant la théorie de Hoyt. Je suis à peu près sûr que presque personne n'en a entendu parlé.
- Un exposé d'une espagnole qui nous présente ce qui se prépare en Espagne. C'est grosso modo l'application de la théorie Hoyt, les enseignants font de l'éducation à la carrière, et les conseillers d'orientation espagnols se sentent menacés (est-ce qu'il n'y a que les conseillers espagnols ?).
- Bernadette Dumora, ex-partisante de l'ADVP en France, vient expliquer que l'éducabilité en matière de représentation professionnelle est impossible à l'adolescence.
- Enfin Françoise Bariaud, spécialiste de l'adolescence, se présentant comme une scientifique fait une critique grinçante de la circulaire concernant l'EAO.

L'auditoire est partagé. Beaucoup sont très heureux de ce renfort des scientifiques contre l'éducation à l'orientation. Quelque uns s'interrogent sur le rôle que l'INETOP est en train de jouer à un moment où d'un côté son statut concernant la formation est remis en cause, et que de nouveaux rôles professionnels sont indiqués par le ministère au travers, notamment, de cette circulaire.

L'exposé de Jean Guichard qu'il présente au congrès de l'ACOPF de PAU en septembre 97, et qu'il va répéter en plusieurs endroits pose une dichotomie dans le concept d'orientation : processus institutionnel contre processus individuel. On a là la base d'une structure conflictuelle, qui a été inaugurée il y a bien longtemps...

Le deuxième élément qui me frappe dans cet exposé, c'est la présentation de la conception d'Antoine Léon, et de l'interprétation historique de son « rejet » : c'est l'école qui n'est pas prête ! Je n'ai jamais entendu parler de discussions de la conception de Léon par des pédagogues. Par contre j'ai lu une condamnation par Henri Piéron dans l'INETOP. De même aujourd'hui je ne vois pas de discussions de l'éducation à l'orientation en dehors du cercle des spécialistes de l'orientation. Autrement dit ces débats sont bien des débats interne à la profession.

### **L'hypothèse**

Et je fais l'hypothèse qu'il ne s'agit donc pas d'un problème scientifique, ni non plus d'un problème vraiment politique. En passant les deux niveaux d'arguments, scientifiques et politiques sont toujours utilisés, mais ils servent à masquer l'autre débat fondamental, celui de la conception professionnelle. On doit pouvoir lire cette histoire comme étant celle de la constitution d'un champ professionnel à l'intérieur duquel se crée une profession. Et que cette profession se construit dans un contexte dans lequel elle fait certains choix, qui semblent très particuliers à la France.

### **Quelques étapes**

Je recense quelques conflits. Il faut les structurer en types de problèmes, et types de « résolution ».

#### *Fonder l'expertise, au nom de quoi ?*

L'affaire Pierre Naville : la remise en cause des aptitudes.

Faire référence à G. De Beaumont. L'importance de la croyance. Elle n'est nécessaire que pour le public, mais aussi pour les conseillers eux-mêmes. C'est dans la mesure où ils croient dans ce qu'ils font, qu'ils sont efficaces. Introduire un doute sur la réalité de l'objet qui leur sert d'argumentaire, c'est dissoudre leur croyance.

#### *Qui décide ?*

L'expert ou la personne ? C'est au fond la question d'Antoine Léon. Et si c'est la personne, alors il y a un travail de préparation à réaliser... C'est entre autre la question de l'information, mais peut-être pas seulement... Reprendre les éléments dans l'exposé de Léon sur les aptitudes.

#### *Fonder l'expertise à partir de quelle relation ?*

L'entretien de Super.

Chaque étape historique a produit son institution :

- avec l'O.P., la théorie des aptitudes, les tests, et la pratique du diagnostic, c'est l'INETOP qui est mise en place ;
- avec l'O.S., c'est l'information qui est nécessairement produite pour justifier le choix, c'est l'ONISEP qui est mise en place ;
- quelle sera l'institution nécessaire pour la mise en oeuvre de l'éducation à l'orientation ? Qu'est-ce qui est nécessaire ?

## **La présentation des matériaux**

Voir le tableau ci-après

<b>Période</b>	<b>Evènement/Contexte</b>		<b>Réponse</b>
<b>Début du siècle</b>	Le problème social (Huteau et Lautrey, Maniez et Pernin)		L'or. comme adéquation individuelle La psy (scientif et enfant) L'INOP (Piéron 1953) La conception de la profession
<b>Guerre /Libération</b>	Pierre Naville : - la théorie des aptitudes - l'objectif professionnel		Silence ? Départ de Naville
<b>49/59</b>	De l'OP à l'OS, Beaussier	A. Léon : - les aptitudes - l'éducatif	Texte de Piéron 1954
<b>1960</b>	La tournée de Super en France et l'entretien		L'entretien/l'examen Le texte de Piéron 1961
<b>post 68</b>	Les événements de 68, la montée de l'individualisme		Conférence de Reuchlin OSP 1971, 1.
<b>70/90</b>	La conception du processus social : Super : OSP 1971, 2 : la carrière  OSP 1988 : travail et loisirs		Publication d'une traduction en 69 d'un article de Super, le texte de  J.B. Dupont (Lausanne)
	La pratique : L'ADVP (fin des années 60)  L'éducation à la carrière (début des années 70)		M. Garant : l'entretien, OSP 1978)  P. Dupont, OSP, 1988



### **Le contexte du début du siècle**

Inutile de refaire l'histoire de cette période on en trouve d'excellents développements dans deux textes, l'article de Huteau et Lautrey, ainsi que dans le livre intitulé *Conseiller d'orientation, un métier moderne*.  
Se borner à quelques remarques néanmoins.

### **De tout temps, l'opposition entre deux courants : les placeurs et les préparateurs**

Huteau et Lautrey dans leur histoire utilisent l'opposition entre scientifique et empiriste. Antoine Léon utilise l'opposition diagnostic/éducatif.

Il me semble d'après ce que disent tous ces auteurs (y compris Maniez et Pernin), qu'il y avait une préoccupation principale dès le début du siècle, celle du placement. Une différenciation est venue entre placement dans un emploi et placement dans une formation, à proprement parler, à l'époque l'O.P. Mais immédiatement, certains acteurs pensent leur activité vis-à-vis des individus non pas dans immédiateté de la décision, mais dans l'idée de préparation des personnes à prendre une décision en dehors de la relation.

Au début du siècle, à la naissance de l'OP, la pratique essentiellement axée sur le placement des personnes, sur la décision immédiate, argumentée par l'expert. L'autre est un « mineur » fondamental. Quelques acteurs osent avancer l'idée que l'individu a sa responsabilité, et proposent des outils « pédagogiques » (la roses des métiers). C'est essentiellement dans les années 50, après la période de l'OP centrée quasiment uniquement sur la notion d'aptitude, que le mouvement de l'orientation a commencé à formuler certains aspect de ses activités en terme de pédagogie. Débat entre Piéron et Léon par exemple. Développement de l'orientation scolaire.

### **La naissance d'une profession**

Une bonne partie de cette histoire a déjà été racontée par Huteau et Lautrey. Cette profession est incompréhensible or du contexte de la construction au XIX ème siècle de la notion d'assistance sociale. Il faut faire ici référence au livre de Robert Castel sur ce thème (*La Police des familles*).

Une question peut ici se poser. Alors que la question de l'orientation professionnelle vient de la question sociale, à la fois de son versant économique et industriel (comment avoir des travailleurs réellement productifs ?), mais aussi dans son versant politique (comment, sur quoi justifier la répartition sociale ?), pourquoi la réponse à cette question c'est faite par le traitement individuel d'une part, et pourquoi, en France cet individu n'a pas été un adulte, mais un mineur, l'enfant ?

On peut également faire référence à une série d'articles de Robert Castell dans les années soixante dix, qui a proposé une histoire de la psychologie du point de vue de la construction d'un champ professionnel qui s'organise au début du siècle. L'orientation professionnelle fait partie de ce grand mouvement.

Enfin toujours sur cette question il faut pointé la question du bénévolat comme base de la constitution d'une profession « sociale ». Et il faudrait sans doute faire comparaison avec l'élaboration depuis quinze ans du champ professionnel de l'insertion des jeunes en France.

## **L'orientation professionnelle des enfants**

Les objectifs sociaux de l'orientation sont présentés par J. Fontègne de la manière suivante dans les années 20 :

« Donnons à l'adolescent toutes indications et directions utiles pour qu'il puisse exercer la profession qui doit le faire vivre, doit faire vivre, plus tard, les siens, doit faire progresser la collectivité à laquelle il appartient, tout en supprimant cette haine des ratés, des mécontents sociaux pour leur entourage, leur employeur, la société et aussi l'ordre social. »

Et encore « la démocratie, plus qu'aucune autre forme d'organisation politique, a besoin d'une élite, ne serait-ce que comme antidote au mal qui la guette, et qui est pour elle comme une affection spécifique : la médiocrité. »

Comment mettre en oeuvre une telle finalité ? Il y a deux composantes :

- la composante argumentative, le discours scientifique :

« Selon nous, tout le problème de l'orientation professionnelle scientifique se concentre dans la recherche des aptitudes particulières de l'individu »... « Le problème se présente comme suit : 1° connaissance minutieuse du sujet, de l'enfant ; 2° analyse exacte de l'objet, de la profession : 3° adaptation ou non-adaptation de l'un de ces éléments à l'autre (dans le cas de non-adaptation, recherche des possibilités. »

- la composante relationnelle, le discours professionnel :

« Pour nous, une collectivité seule doit avoir la prépondérance, et nous entendons par là le droit de décider, en dernier ressort, pour ainsi dire : c'est le cabinet d'orientation professionnelle qui aura à sa disposition, pour le faire, tous les éléments utiles de l'école, du médecin, des parents, de l'office du travail. » (...) Il va sans dire qu'on ne saurait demander à l'instituteur « qui, en général, ne connaît presque rien des différents métiers, de conseiller à l'enfant d'en choisir un plutôt qu'un autre ». (...) « Ce que nous demandons à l'instituteur, c'est qu'il fasse aimer le travail. »

*J. Fontègne : l'orientation professionnelle et la détermination des aptitudes, 1920.*

« Les praticiens de l'orientation professionnelle estiment que l'instituteur seul ne peut décider de l'avenir des enfants qui lui sont confiés, autrement dit, faire l'orientation professionnelle définitive et lui demandent surtout d'être un de leur collaborateurs. Il appartient en effet à l'école primaire de faire surtout de la préorientation professionnelle dont le triple but est : a) de placer l'enfant vers la fin de la scolarité dans une sorte d'ambiance professionnelle ; b) de créer en lui une mentalité, un esprit professionnels ; c) de susciter en lui un idéal professionnel. »

*Julien Fontègne : Rapport présenté à la Conférence européenne du film scolaire. Bâle, avril 1927, cité dans BIT, Les problèmes de l'orientation professionnelle, Genève, 1935.*

## **La relation Ecole/OP vue par les instituteurs**

Dans ce même livre du BIT, est rapporté « La résolution votée par la Conférence annuelle des délégués de la Fédération Internationale des Associations d'instituteurs (Santander, 10-12 août 1933)

« Les moyens pratiques d'examiner les connaissances acquises à l'école de base et d'établir une orientation dans les établissements scolaires du degré suivant :

1. Le but des examens est de fournir les éléments d'une répartition rationnelle (orientation) des élèves dans les diverses branches de l'activité humaines.
2. Cette répartition doit être établie sans considération de la condition sociale des parents (résolution du Congrès de Prague) mais :

- a) en fonction des aptitudes décelées par les examens et,
  - b) en harmonie avec les besoins de la société.
3. Cette répartition des élèves doit être reportée aussi tard que possible et devient définitive seulement lorsque l'adolescent montre une aptitude nettement marquée pour sa profession.
4. L'examen peut comporter, sous diverses formes, la constatation :
- a) des connaissances acquises ;
  - b) des aptitudes à des travaux futurs.
5. L'examen de connaissance, interne au externe, à la fin de la scolarité, devrait porter exclusivement sur les questions effectivement étudiées dans chaque école, quel que soit le mode d'établissement des programmes.
6. Les épreuves destinées à discerner les aptitudes ne sauraient se réduire à un seul procédé, mais au contraire à la confrontation, en présence du maître, de tous les moyens d'information (tests, séjour dans un cours d'orientation, entretiens avec les parents, observation prolongée du personnel scolaire, etc. La F.I.A.I. recommande spécialement à ce sujet les renseignements d'office spéciaux d'orientation professionnelle, comprenant un médecin spécialiste, un psychologue expert, un éducateur et un représentant des organisations professionnelles <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Cité d'après le texte paru dans le *Bulletin trimestriel de la Fédération internationale des Associations d'instituteurs*, n° 20, février 1934, p. 32. »

## La théorie des aptitudes

Antoine Léon, *Introduction à l'histoire des faits éducatifs*, PUF, 1980,  
Ch. VII

*La place de la notion d'aptitude dans les discours et les pratiques pédagogiques*

### *Genèse d'une idéologie*

Antoine Léon Repère trois origines à cette « idéologie ».

Thématique	Citation	Principe
La pensée matérialiste classique	Citation de Lucrèce dans <i>De la Nature</i> : « Le principe que nous poserons pour débiter que rien n'est jamais créé de rien par l'effet d'un pouvoir divin... Dès que nous aurons vu que rien ne peut être créé de rien, nous pourrons ensuite mieux découvrir l'objet de nos recherches, et voir de quels éléments chaque chose peut être créée et comment tout s'accomplit sans l'intervention des dieux... » (p. 156)	L'explication par la science et non par la croyance en dieu.
L'idéalisme de Platon	Référence à la République, et surtout à l'idéologie trifonctionnelle.	L'organisation sociale comme une donnée, nous faisons de la psychologie, et pas de la sociologie !
Le droit naturel	« Le droit naturel, précise P. Hazard, naît d'une philosophie, celle qui nie le surnaturel, le divin, et substitue l'ordre immanent de la nature à l'action et à la volonté personnelle de Dieu. Il procède encore d'une tendance rationnelle qui s'affirme dans l'ordre social : à chaque être humain sont attachées certaines facultés inhérentes à sa définition et, avec elles, le devoir de les exercer suivant leur essence. » (p. 157)	Le fondement de l'autonomie de l'individu] On peut dire que ce droit naturel fonde les deux aspects de l'orientation : - le devoir fonde le respect de la marque sociale qui supporte la stabilité sociale par la reproduction sociale acceptée par l'individu lui-même ; - le devoir fonde également le désir de déplacement du sujet qui garantit le « progrès social », et la « mobilité sociale ». Ces deux interprétations fondent les deux pratiques classiques de l'orientation : faire accepter sa place, faire se développer l'ambition. Il s'agit donc là d'une conception sociale essentielle.

### *De l'idéologie des aptitudes à la pratique psychotechnique*

Il rappelle que Maurice Reuchlin souligne l'influence de trois conceptions : l'évolutionnisme de Spencer, les théories biologiques de l'évolution de Darwin, et les travaux sur l'hérédité de Mendel.

« A l'aube du XXe siècle, la conception naturaliste de l'aptitude prend place dans un ensemble cohérent, comportant une théorie (la génétique mendélienne), un cadre méthodologique (la psychologie différentielle), des techniques ( les tests et les instruments statistiques) et des pratiques sociales (la sélection et l'orientation). » (p. 165)

Il me semble qu'il faudrait mettre en rapport les débats concernant l'aptitude avec les débats qui ont constitués la séparation de la sociologie et de la psychologie en France. Pour cela on peut se référer au livre de Laurent Mucchielli :

*La découverte du social, Naissance de la sociologie en France,  
Editions la Découverte, 1998.*

Ce qui m'intéresse ici tout particulièrement, c'est que dans le livre sur l'histoire de la sociologie en France, il se trouve que le combat contre les théories biologiques raciales , ainsi que celles de Spencer et de Darwin, marque la constitution de la théorie sociologique. Il faut donc reprendre ce point de manière précise...

Je relève simplement deux éléments dans ce livre très complet.

La tradition sociologique française a relégué Emmanuel Tarde. Laurent Mucchielli rapporte une citation me semble-t-il intéressante dans le contexte, y compris actuel d'ailleurs (à propos de la fonction éducative de l'école, et donc politique)

« Face au darwinisme social, Tarde reconnaît que la vie sociale opère dès l'école une sélection des individus, mais la question est de savoir si ce phénomène est véritablement le moteur de l'évolution sociale comme le prétendent ses défenseurs :

« Il existe entre les hommes deux relations bien distinctes : 1) celle de belligérant à belligérant, ou de rival à rival ; 2) celle d'assistant à assisté, ou de collaborateur à collaborateur. Elles sont toujours plus ou moins mêlées, mais la première domine entre hommes appartenant à des groupes sociaux distincts, à deux familles, à deux classes, à deux nations, quoique, même si, se montre à des degrés divers un lien inné de solidarité qui tempère l'ardeur de la lutte. Le second rapport est prépondérant au contraire entre personnes d'un même groupe, entre parents, entre compatriotes, malgré toute la force des rivalités égoïstes et des haines envieuses qui souvent les divisent. Or, n'est-il pas clair que le progrès des sociétés est dû surtout et, à vrai dire, uniquement à l'action du rapport pacifique, véritablement social, d'assistance mutuelle ou de collaboration unanime, et non aux effets essentiellement destructeurs du rapport belliqueux » (G. Tarde, « Darwinism naturel et darwinisme social », p. 612) ». (p.117-118)

On peut être surpris de retrouver ici la formulation des deux relations de base que Paul Watzlawick développera dans La logique de la communication : la symétrie et la complémentarité à la suite de Gregory Bateson.

Il ne s'agit pas de justifier le fonctionnement de l'école, mais tout au contraire, d'en proposer peut-être une autre vision possible. Le social ne peut être le prolongement du naturel ou du biologique.

D'une certaine manière, les durkheimiens reprennent cette position, et Laurent Mucchielli écrit :

« tous les durkheimiens sont d'accord sur ce point : la psychologie est impliquée directement dans la sociologie et réciproquement, car rien ou presque n'est psychique qui ne soit social. C'est par conséquent l'ensemble du psychisme humain que la sociologie a prétention à contribuer d'expliquer. » (p. 322)

Référence au Traité de psychologie de Dumas publié en 1922. Un texte de Ribot.  
« Dans cet ultime texte [écrit avant 1916], le vieux Ribot réaffirmait naturellement l'enracinement de la psychologie dans la physiologie mais en reconnaissait aussi la limite : « Les auteurs de ce traité n'ont pas commis l'erreur de certains psychologues qui, à mon avis, vont trop loin en sous-estimant le « caractère original du fait social ». Par ces mots, Ribot vise alors sans doute des psychologues qui, comme Henri Piéron, tentent - et tenterons toujours - de réduire essentiellement la psychologie à la psychophysiologie. De fait, tandis que Binet lui était favorable, après que Piéron eut pris ses commandes en 1913, *L'Année Psychologique* ne publiera pratiquement plus aucun article de psychologie sociale. ». (pp. 357-358)

Il fait également référence à Galton autour de 1870. Cela me fait repenser à l'exposé que j'avais fait dans une classe de philosophie à H. Wallon à Aubervilliers une de mes toutes premières années de conseillers d'orientation. J'y critiquais la notion de test du point de vue de son utilité sociale, et j'y montrais que son développement fut favorisé pour des raisons pratiques, fonder des répartitions en milieu hospitalier, scolaire, à l'armée pour la préparation de la guerre.

De ce point de vue, il serait intéressant de reprendre les conceptions de Foucault développées dans *Surveiller et Punir* : les pratiques sociales comme préalables à la science.

Antoine Léon donne une longue citation de A. Binet (p. 165)

« Je crois, écrit-il que la connaissance des aptitudes est le plus beau problème de la pédagogie. Il n'a encore été nulle part, du moins à ma connaissance, et nous ne possédons actuellement aucun procédé sûr pour chercher les aptitudes d'un sujet quelconque, enfant ou adulte. Cependant, on s'en préoccupe dans divers milieux ; les syndicats patronaux comprennent l'immense intérêt qu'il y aurait à faire connaître à chacun sa valeur et la profession à laquelle la nature le destine ; des méthodes et des examens qui éclaireraient les vocations, les aptitudes et aussi les inaptitudes, rendraient des services incommensurables à tous. Sitôt que la partie théorique du problème serait résolue, des applications pratiques ne tarderaient pas, et toute une organisation intelligente du placement se ferait, je le sais. ». (p. 8)

Et Binet regrette, note Léon, qu'on n'ait pas encore fait de rapprochement entre les aptitudes mentales des enfants et les métiers et professions dont ces aptitudes les rendent capables. (P. 166)

Avec la méthode des tests, ce qui est fondé (?) par la mesure, l'objet stable, mesurable. Sensibilité, fidélité, justesse ou validité.

A la tendance naturaliste, fondamentale, il faut rajouter deux autres tendances, la tendance éducative, et la tendance sociologique.

« Si l'on voulait résumer l'évolution de l'image de l'aptitude depuis le début du siècle, on pourrait dire qu'on est passé d'une sorte de fatalisme de l'hérédité, sous-tendu

par la notion de disposition naturelle, à une sorte de fatalisme du milieu, lié à l'idée de différences culturelles irréversibles. » (p. 168)

De la même manière que Michel Huteau s'interroge aujourd'hui sur le statut de la notion de compétence par rapport à celui d'aptitude, Léon s'interroge sur les « retournements » qu'il observe à l'époque (1980), et notamment sur *le droit à la différence*

On peut s'interroger que dans ce texte d'Antoine Léon sur l'histoire de ce concept, de cette idéologie, puisque c'est le terme qu'il utilise, qu'il ne face aucune référence ni au conflit entre Pierre Naville et Henri Piéron, ni à son propre conflit d'avec le même Piéron.

### **Une profession, une formation**

Dans l'exposé que Michel Huteau a présenté au congrès de l'ACOPF du Mans, il a fait état de la stratégie victorieuse d'Henri Piéron qui a l'issue de la seconde guerre mondiale a fait reconnaître l'INETOP comme l'organisme de formation des conseillers d'orientation. Ainsi d'après lui la conception « scientifique » de l'OP a gagné sur la conception des empiristes. Et dans une remarque courte, Huteau a précisé que cette victoire a été facilitée parce qu'il n'y avait pas d'autres organismes de formation.

Cécité, ignorance de sa part ? Curieux tout de même, car il suffit de se reporter à l'histoire de l'INETOP racontée par Henri Piéron lui-même pour voir que la lutte a été chaude, et qu'il existait, notamment pendant la seconde guerre bien d'autres centres de formation en France, et bien d'autres conceptions de formation. Notamment Piéron a lutté contre une formation rapide d'instituteurs, le régime de Vichy ayant un grand besoin d'orienteurs. Cette dernière remarque peut avoir une incidence sur l'interprétation, ou du moins la compréhension de certains aspects du conflit de Piéron avec Antoine Léon.

Il n'est en tout cas pas neutre que dans un même lieu soient rassemblés tous les éléments (définition du recrutement, formation, recherche...). Piéron dès l'origine avait conçu une « totalité ».

### **Un réseau**

Les sociologues de l'innovation utiliseraient la notion de réseau pour décrire les relations entre des acteurs placés en divers endroits « stratégiques ». Là encore il suffit de lire le texte de Piéron, et de relever les noms et les positions de ces personnages : scientifiques, administratifs, ministère, collectivité territoriale, monde de l'économie...

Un autre réseau serait à repérer, celui entre les Compagnons de l'Université, et le mouvement d'orientation, entre autre Henri Laugier, je crois.

Enfin des soubassements idéologico-politique ont également constitué ce réseau : protestantisme, marxisme, franc-maçonnerie.

## **Le cas Pierre Naville**

L'OSP a publié un numéro spécial : Pierre Naville, du psychologue de l'orientation scolaire et professionnelle au sociologue du travail, en juin 1997, n°2.

Il se trouve que Pierre Naville fut conseiller d'orientation (directeur du centre d'Agen) pendant la seconde guerre mondiale puis a donné des cours pendant un an à l'INOP. Il y avait un différent « théorique » entre lui et H. Piéron. J'ai travaillé ce point à partir surtout de l'article de M. Huteau publié dans ce numéro : « Pierre Naville : le marxisme, la psychologie et l'orientation professionnelle.

Le texte intitulé « Théorie de l'orientation professionnelle », publié en 1945 est élaboré en 43. M. Huteau résume la position de Naville ainsi :

*« Deux idées-forces, étroitement associées, la seconde découlant de la première, parcourent tout l'ouvrage. La première affirme le primat de l'économique sur le psychologique. La seconde affirme l'inexistence - ou la quasi-inexistence- des aptitudes antérieurement à l'activité professionnelle. » (p.203).*

Je rapporte quelques citations glanées par M. Huteau, et j'essayerai de montrer que cela forme un système de pensée alternatif à celui qui avait cours, et surtout qui était défendu par H. Piéron.

*« Il faut en revenir à l'idée que ce qu'on appelle l'aptitude professionnelle est un produit dialectique, le résultat d'interaction entre le milieu social-économique (régime de production) et les organismes individuels, entre les formes biologiques et sociales des groupements humains. Elle n'est qu'une forme spéciale d'adaptation... » (p. 175).*

M. Huteau traduit la pensée de P. Naville ainsi : « L'Orientation Professionnelle étant déterminée par la structure des rapports de production, elle ne pourra s'améliorer que si cette structure est changée. » (article de Huteau, p. 205).

*« Le conseiller d'orientation ne dira pas tel enfant « est fait » pour telle tâche, tel métier, qu'il a la vocation de telle profession, qu'il est voué, destiné à telle machine, tel atelier, tel bureau, mais qu'il est plus ou moins adaptable à telle ou telle branche professionnelle et par suite à l'une quelconque des opérations partielles qu'elle comporte » (p. 228).*

On peut rajouter que P. Naville traduit peu après un livre de G.H. Thomson sur l'analyse factorielle (le facteur G...), qui défend une conception « nominaliste » de cette méthodologie, et non pas une conception « réaliste » comme celle de Spearman, et on peut dire H. Piéron lui-même.

Pour couronner le tout, P. Naville lance en 1949 un enquête sur « l'illusion professionnelle » des adolescents.

*« L'illusion professionnelle est la représentation que l'enfant ou l'adolescent se font du métier avant d'avoir pu effectivement prendre contact avec lui ».*

Et en 1953, il tire des conclusions dans un autre article sur la pratique de l'O.P. M. Huteau les résume ainsi : « nécessité de tenir compte de l'illusion dans la pédagogie de l'apprentissage, limites des tests d'intelligence technique ».

M. Huteau laisse entendre qu'il y a ainsi un différent scientifique, notamment sur les aptitudes, entre Naville et Piéron, sans qu'il y ait eu de conflit manifeste ouvert. Pour ma part, je n'en sais rien, mais je pense que l'on peut lire cet épisode d'une autre manière, et que le « vrai » conflit n'était pas d'ordre scientifique, mais « professionnel ».



L'analyse de P. Naville est d'abord à mon avis celle d'un sociologue (marxiste). Lorsqu'il parle de l'O.P. c'est en fait du processus social de la répartition. Lorsque Piéron parle de l'O.P., c'est de la pratique professionnelle des conseillers d'orientation.

Quel était l'objectif professionnel à cette époque ?

*« A ceux qui sont capables de faire un effort d'attention, nous demandons de poursuivre la lecture de cet ouvrage pour comprendre ce que font pour eux et leurs enfants, de patients chercheurs, dans le calme de leurs laboratoires, depuis des années. Ces chercheurs s'appliquent à trouver des solutions pratiques à l'évolution sociale, de façon qu'un jour, on puisse dire au « grand public » : « Voilà la solution toute faite, toute trouvée ; Ecoute et crois ». Parmi ces recherches sociologiques si indispensables à l'heure actuelle, une des plus importantes devient l'orientation professionnelle. Naturellement, elle a commencé très modestement, mais il apparaît à celui qui l'étudie d'un peu près que son Destin l'appelle à une amplification considérable. » (G. De Beaumont, 1938).*

On peut comprendre qu'avec une telle ambition il est nécessaire que les aptitudes aient une « réalité » car c'est à partir de leur repérage, entre autre que le « conseil » peut avoir une efficacité sociale, c'est-à-dire s'impose comme discours de vérité aux personnes.

On doit également rajouter ici que ce n'est pas que la question du statut des aptitudes qui est nécessaire, mais surtout de la correspondance merveilleuse entre la distribution des aptitudes psychologiques et les caractéristiques des métiers. Nous sommes dans une conception de l'appariement, dans un monde merveilleux, parfait, organisé comme le concevait Bernardin de Saint Pierre (Paul et Virginie). Cf. L'histoire du melon : un fruit fait pour être mangé en famille.

Rajoutons deux éléments dans la discussion.

Le premier élément se trouve dans l'article de Michel Huteau.

Fait référence à la période de la guerre, où il se forme à l'INETOP, puis il devient directeur du Centre d'Orientation professionnel d'Agen.

Il est le responsable du *Bulletin d'orientation professionnelle*. Cette revue est publiée par le Groupement professionnel des conseillers d'orientation, animé par Jean Beaussier. C'est une revue à la fois professionnelle et scientifique.

Dans l'éditorial du N° 4 publié au lendemain de la Libération, c'est Naville qui l'écrit d'après Huteau. Huteau cite cet extrait :

*« Nous nous honorons d'avoir ébauché la contre-attaque salutaire, d'avoir refusé tout crédit aux charlatans, d'avoir dans la mesure de nos possibilités créé un foyer de travail vraiment scientifique, d'avoir défendu l'oeuvre de l'Institut National d'Orientation Professionnelle et en particulier celle de nos maîtres les professeurs H. Wallon et H. Piéron ».*

Huteau rajoute que « En 1945 le Groupement professionnel des conseillers d'orientation » devient le « Syndicat du personnel des services d'orientation professionnelle et scolaire et de psychométrie », affilié à la CGT., et le *Bulletin d'Orientation Professionnelle* devient un bulletin syndical. » (p. 201)

Le deuxième élément se trouve dans l'article de Pierre Rolle : Pierre Naville, de la Psychologie à la Sociologie, pp. 221-247

« En fait, les réalités que l'orienteur se donne pour acquises, et qu'il se propose d'accorder entre elles, le poste et le travailleur, sont définies l'une par l'autre, au sein d'un mouvement bien plus vaste... »

« L'orientation professionnelle doit donc, selon Naville, se proposer d'intervenir dans le réglage des processus sociaux, au lieu de se borner à y assujettir les individus. »

« A l'époque où le livre a été écrit, c'est-à-dire à la Libération, Naville attendait sans doute des praticiens de l'orientation professionnelle qu'ils participent aux débats concernant l'enseignement, et qu'ils y agissent pour abolir les séparations instaurées dans le service public, celle du primaire, du secondaire et du supérieur d'un côté, celle de l'éducation professionnelle et générale de l'autre. Ces divisions répètent et reproduisent évidemment celle des classes. N'était-ce pas là, pourtant, proposer aux orienteurs de quitter le domaine scientifique pour celui de la politique ? » (p. 237)

## **Les raisons sociales de l'orientation**

Les dispositifs sociaux répondent en général à des « questions sociales ». La forme de la réponse elle dépend des moyens sociaux actuels (savoirs « scientifiques », techniques, moyens humains, stratégies de groupes sociaux, idéologies dominantes...)

### **L'adaptation de l'homme au travail**

Au début du siècle on peut simplifier en disant que l'orientation professionnelle se construit par rapport à la question sociale de l'adaptation de l'homme au travail, nécessaire par rapport à plusieurs risques. Cette formulation on la retrouve jusqu'au milieu du siècle. Les journées d'études de juillet 1949 de l'Institut national d'étude du travail et d'orientation professionnelle s'intitulent : Le contrôle de l'orientation professionnelle. La dernière intervention est de **Jean Beaussier**. Elle s'intitule : Le pronostic et les critères de la réussite professionnelle. Les critères retenus sont issus des travaux des sociologues industriels. Ils sont de trois types :

« - Les critères qui portent sur la présence du travailleur dans l'entreprise : *l'absentéisme et l'instabilité.*

- Les critères qui semblent, d'après les études les plus nombreuses et les plus anciennes, les symptômes des plus nets d'inadaptation à la tâche : *que la fatigue et les accidents.*

- Les critères qui paraissent liés au « moral » du travailleur, considéré sous l'angle de ses manifestations psychologiques ou de leur influence sur son efficience :

satisfaction ;  
ennui ;  
conflits sociaux ;  
rendement. » pp. 107-108

Et la préface de **Henri Piéron** (Professeur au Collège de France, et Directeur délégué de l'INETOP) se termine ainsi :

« Un échec professionnel aurait pu être évité dans 15 % des cas, où le conseil n'a pas été suivi. Sur 200.000 enfants examinés annuellement -- en attendant que tous le soient en fin de scolarité primaire comme l'impose la loi-- si 35.000 sont actuellement indociles, cela comporte 5.000 échecs professionnels et 10.000 cas de non satisfaction réelle.

Si l'on arrivait à convaincre pleinement les familles de l'utilité pour leurs enfants du conseil d'orientation, ce déchet pourrait être considérablement réduit. Mais, s'il n'y avait pas de conseil, pour les 165.000 autres enfants, combien y aurait-il chaque année d'échecs professionnels et d'états de mécontentement supplémentaires, qui se trouvent évités, grâce à l'organisation de l'orientation professionnelles. » p. 5

## La mobilité sociale

Du 9 au 13 septembre 1959, se tiennent à Clermont-Ferrand le XII<sup>e</sup> Congrès nationale d'orientation professionnelle. C'est la période de la réforme Berthoin, la Ve République.

Jean Beaussier est le Rapporteur général (Directeur des Centres Publics d'Orientation de Seine-et-Oise, et Vice-Président de l'Association Internationale d'Orientation Professionnelle). L'ouverture de son rapport se fait par ces mots :

« L'accélération du progrès technique qui a suivi la deuxième guerre mondiale, les transformations économiques, sociales et morales qu'il a entraînées, font apparaître plus nettement les besoins nouveaux en cadres techniques, sociaux et culturels de toutes les nations modernes et, en particulier, de notre pays. » (p. 7)

Et sa conclusion est la suivante :

« Ensemble [il s'agit des congressistes auxquels il s'adresse], ils travailleront à la recherche des solutions aux problèmes qu'ils considèrent comme fondamentaux pour les années à venir :

- Comment l'enseignement doit-il être organisé pour permettre au plus grand nombre d'enfants, sans considération de rang social ou de milieu d'origine, la pleine utilisation de leurs moyens intellectuels, de leurs ressources physiques et morales ?
- Comment peuvent être dégagés, préparés les éléments les plus capables de fournir à la nation, ses cadres techniques, sociaux et culturels dans un monde en évolution accélérée ?
- Comment la masse des enfants, d'origine urbaine et rurale, peut-elle être formée, éduquée pour remplir à l'ère de l'énergie nucléaire et de l'automatisation, leur fonction de producteurs compétents et de citoyens responsables dans une société fondée sur le respect de la personne humaine ? » (p. 8).

On perçoit bien que le registre de la question sociale a totalement changé. Il ne s'agit plus de l'adaptation des individus à un système de production (stabilité, engagement..), mais qu'il s'agit de la mobilité sociale qui est en jeu selon trois interrogations que l'on peut reformuler de la manière suivante :

- l'organisation de l'enseignement ;
- l'extraction, le repérage... la sélection...
- la préparation de tous.

Il ne s'agit plus d'une question « individuelle », mais d'une question qui relève de la mise en oeuvre d'un dispositif social très particulier : l'école. Comment l'école peut-elle transformer la reproduction sociale ?

Progrès, plein emploi, sécurité... C'était le registre ambiant de l'époque. Aujourd'hui quel est ce registre ?

*Notre hypothèse fondamentale, c'est que nous sommes dans une nouvelle période définie par un nouveau problème, et une nouvelle solution est en train de se formuler ici en France, mais ailleurs également.*

## **Le conflit à propos de la psycho-pédagogie**

H. Piéron et A. Léon.

### **Les références**

Pierre Louchet, « L'action éducative du conseiller d'O.S.P. en France » in Bulletin de Psychologie, n° 257, 1967, p. 682. (Il y a d'autres articles dans ce numéro sur l'orientation).

A. Léon : Introduction à l'Histoire des faits éducatifs, PUF, 1980.

H. Piéron , « Le rôle d'un conseiller d'O.P. ne doit pas se confondre avec celui d'un éducateur », BINOP, 1954, n°3, pp. 133-135, avec une note de A. Léon.

A. Léon : « Aspects pédagogiques de la tâche du conseiller d'orientation professionnelle » , in Bulletin de Psychologie, 1954, n° 7, pp. 301-308.

Dans son introduction au séminaire qui s'est tenu à l'INETOP le 16/05/97 à propos de l'éducation à l'orientation, Jean Guichard rappelle que cette idée d'éducation à l'orientation n'est pas une idée « neuve ». Elle a déjà été bien largement formulée par A. Léon dans le cours des années 50.

Elle a en effet été formulée à l'époque par A. Léon qui représentait un groupe de conseillers, mais il faudrait aussi nous rappeler surtout qu'elle avait été précisément en ces lieux de formation (l'INOP) un objet combattu par les « scientifiques » de l'époque. Il y a des traces virulentes dans les anciens numéros du Bulletin de l'INOP. Le combat des scientifiques contre les « praticiens » c'est aussi développé sur ce terrain de l'éducatif (on parlait surtout je crois de psycho-pédagogie), à cette époque,

Jean Guichard indique que l'appareil scolaire n'était pas encore près à entendre ce discours. C'est une formulation bien pudique pour parler de la condamnation scientifique qui s'est jouée à cette époque.

### **Ce que doit être l'O.P.**

Piéron dans son article de 1954 argumente autour de trois thèmes me semble-t-il :

- une conception de la profession de conseiller d'O.P.
- une interprétation historico-sociologique de la situation présente ;
- une conception de la société de l'époque et de la tâche sociale de l'orientation.

Le moment où arrive cette nouvelle conception n'est pas anodin. Il vient après un combat qui a permis d'obtenir deux choses essentielle :

- le métier de conseiller repose sur une technicité scientifique. C'est un expert qui possède une compétence et des savoirs long à acquérir, qui le distingue du « n'importe qui » ;
- d'autre part « ...la profession de conseiller d'O.P., officialisée et classée aujourd'hui dans le cadre des fonctionnaires de la République, au titre de l'Education nationale » ( p.133).

La profession est donc dans une ébauche d'institutionnalisation, et dont le recrutement a été modifiée depuis dix, puisqu'elle recrute pour l'essentiel chez les instituteurs. Or ceux qui proposent cette conception éducative sont d'anciens instituteurs. Le mot n'est pas écrit, mais la périphrase est claire : ce sont des traîtres

ou des « collabos ». « Mais voici que se développe parmi certains de ces anciens instituteurs, sous certaines influences, un mouvement qui risque de saper les bases mêmes de la profession, et de fournir une aide à ceux qui, pour des raisons diverses et parfois opposées n'ont pas renoncés à obtenir sa suppression. » (p. 134)

Enfin qu'elle est la tâche sociale de l'O.P. : « en assurant la mise en place des individus dans l'organisation sociale de façon rationnelle, remédier à des privilèges de classe en faveur d'incapables, alors que la collectivité perd le bénéfice d'aptitudes éminentes, lorsqu'elles restent ignorées dans des classes effectivement sacrifiées. » (p. 135).

Par rapport au premier point, les propositions de Léon sont interprétées comme un régression. Lorsque Léon dit qu'il veut « axer l'activité de l'O.P. dans une perspective plus formatrice d'aptitudes et de goûts que révélatrice de caractéristiques supposées immuables », que le conseiller doit être un « éducateur spécialisé dans la formation des aptitudes et des goûts professionnels ainsi que dans celle des qualités du citoyen », et enfin qu'il doit faciliter « l'autodétermination de chaque adolescent », Piéron le traduit par « Il s'agirait de réduire le rôle du conseiller à une tâche d'information et d'éducation, en un retour à ce stade initial où toute technicité paraissait inutile. Ici se rappeler du débat déjà discuté à propos des « aptitudes » entre Piéron et Naville. Mais se rappeler aussi que s'il n'y a pas de technicité à acquérir, alors il n'y a pas de formation justifiée...

Inutile de reprendre le deuxième thème, les mots de sont pas anodins, ni les formes langagières dans le contexte de l'après-guerre. Mais on a l'impression de plus que tout n'est pas dit, et qu'il est peut-être là question de lutte souterraine entre syndicats.

Le dernier thème met en jeu deux conceptions sociales de la « transformation ». La société change parce qu'on la rend juste. L'état la rend juste. La structure n'est pas modifiée, c'est la justesse de répartition qui rend les hommes heureux. Ou bien les hommes sont heureux car en se transformant ils transforment la société.

### **Le débat sous-jacent sur la conception professionnelle**

De quoi était-il question ? Qu'est-ce qui était à protéger ? Il me semble qu'il s'agissait surtout de la question de concevoir l'acte du conseiller autour de trois alternatives :

- comme un acte dans une situation duelle, ou dans une situation collective. La position « scientifique » étant il n'y a d'orientation qu'individuelle ; (cf. La critique de J. Guichard à propos du groupe... in L'éducation à l'orientation au collège, F. Grosgras, pp. 26-27) ;
- comme un acte ayant une finalité décisionnelle (examen, bilan, pronostic, décision du sujet de s'engager..), ou à finalité éducative, c'est-à-dire qui participe de la construction du sujet ;
- comme un acte s'imposant au sujet ou ouvrant une part de responsabilité au sujet (c'est entre autre ce thème qui sera discuté dans la suite concernant le statut de l'entretien).

Sous-jacent à ces interrogations se joue aussi la question de la professionnalité de l'expert, ou de la constitution d'un champ social dans lequel il y a coordination d'actions de différents acteurs professionnels, les enseignants et les conseillers. Cette question de la coordination des « professionnels » sera à reprendre plus bas.

Au propos de la coordination des professionnels, repenser à la citation de J. Fontègne sur le rôle de l'instituteur...

« Pour nous, une collectivité seule doit avoir la prépondérance, et nous entendons par là le droit de décider, en dernier ressort, pour ainsi dire : c'est le cabinet d'orientation professionnelle qui aura à sa disposition, pour le faire, tous les éléments utiles de l'école, du médecin, des parents, de l'office du travail. » (...) Il va sans dire qu'on ne saurait demander à l'instituteur « qui, en général, ne connaît presque rien des différents métiers, de conseiller à l'enfant d'en choisir un plutôt qu'un autre ». (...) « Ce que nous demandons à l'instituteur, c'est qu'il fasse aimer le travail. »

*J. Fontègne : l'orientation professionnelle et la détermination des aptitudes, 1920.*

## ***L'entretien de conseil***

Toujours sous l'empire « Piéron » se joue encore un autre procès, celui de l'entretien.

En 1961, le Bulletin de l'INOP a été encore le lieu d'un « jugement » d'une pratique, qui cette fois venait de l'étranger (pas n'importe quel étranger, puisqu'il s'agissait des Etats-Unis...). Il s'agissait des entretiens de conseil que Super était venu présenter dans une série de conférences en France (voir plus bas une citation et quelques commentaires).

### **Texte de H. Piéron en introduction de l'article de A. Nepveu :**

*« Les relations interpersonnelles en orientation scolaire et professionnelle. Le processus du Conseil. » in BINOP, 2 ème série, 17e année, mai-juin 1961, pp. 163-176.*

« A la suite du séjour en France du Professeur Super et des nombreuses conférences qu'il a été appelé à faire sur une conception de l'orientation essentiellement fondée sur des séries d'interviews proches des séances de psychanalyse, un certain nombre de ses auditeurs ont été troublés par l'affirmation de supériorité des méthodes préconisées. Une mise au point était nécessaire. Celle qu'a faite Mlle. Nepveu est excellente. En vertu de sa féconde et déjà longue expérience, qui lui permet de donner à nos élèves le vivant exemple de ces contacts humains si nécessaires au conseiller comme au médecin, et grâce auxquels s'exerce pleinement l'efficacité des conseils, elle était bien placée pour préciser les limites de la portée à accorder aux entretiens, en même temps que pour dégager les indications utiles qui peuvent être retenues des techniques que l'on a beaucoup cherché à perfectionner outre-Atlantique. Mais je tiens, à cette occasion, à rappeler la grande différence de conception en ce qui concerne le rôle du conseiller en France et aux Etats-Unis. Dans le régime américain, où l'éducation n'a pas le caractère national et où la tendance générale est de favoriser en tous domaines les initiatives individuelles, le conseiller se rapproche beaucoup du psycho-thérapeute ; il s'adresse à des « client », ne participe aucunement aux problèmes généraux de l'éducation, et n'a pas souci d'une participation à une oeuvre collective. En France au contraire, on a tâché de réduire au maximum la commercialisation en matière d'orientation. Celle-ci, qui tend à s'intégrer de plus en plus complètement dans l'oeuvre nationale de l'éducation, ne cherche pas à satisfaire des clients, mais à servir les intérêts de la collectivité tout entière, qui a le souci et le devoir de faire fructifier ce qui constitue son capital essentiel, sa jeunesse. »



## **Commentaires.**

### *Le moment*

La date de 1961 n'est pas quelconque. En 1959, la réforme Berthoin vient de se mettre en place. Depuis très longtemps les conseillers d'orientation recherchaient une reconnaissance officielle dans le champ scolaire de l'Orientation, et une entrée officielle dans les établissements du secondaire. C'est dans ce contexte que se situe la tournée de Super. La conception de Super, centrée sur le client est considérée comme très dangereuse par Piéron. Ce n'est pas le moment de finaliser l'action du conseiller. sur le développement de la liberté individuelle. Il y aurait un risque de rejet dans le monde éducatif.

### *La nature de l'objet, entre science et pratique*

H. Piéron est le pape de la conception scientifique de l'orientation. Il semble qu'il ne puisse argumenter vis-à-vis de la conception de Super sur la scientificité de celle-ci. Il est obligé de contextualiser cette pratique. L'orientation est finalement considérée par H. Piéron comme une pratique sociale historiquement et géographiquement située. Ce n'est donc pas au nom de l'efficacité, ni au nom de la scientificité que la conception de Super doit être tenue à l'écart de la France, mais au nom de la conception nationale du rôle du conseiller, c'est-à-dire au nom de l'idéologie nationale.

### *La connotation médicale*

Dans ce petit texte, le rapprochement des termes de conseiller et de médecin pour le domaine français est opéré en parallèle du rapprochement de « série d'interviews proches des séances de psychanalyses », caractéristique attribuée au contexte américain. Ce jeu discursif n'est pas là par hasard. Il s'agit de suggérer l'identité du rôle du conseiller et du rôle du médecin. En France la conception du conseil est basée sur le schéma médical : diagnostic-pronostic-ordonnance. En France la conception médicale est « prescriptive », et le conseil d'orientation repose sur ce même schéma. La relation médecin-malade n'est pas libérale. Elle est autoritaire.

### *Le commerce ou le service.*

La satisfaction du client est opposée à l'idée de servir les intérêts des enfants. Nous sommes en France (à cette époque ?) dans une conception du conseil basée sur l'état de mineur de l'intéressé (l'enfant), et sur l'intérêt de la collectivité comme étant opposée à la satisfaction de l'intérêt particulier (la satisfaction du client). La fameuse formule « c'est pour son bien » est centrale.

## **Les interrogations de Reuchlin, les effets de 68**

« *Rôle et responsabilités propres du conseillers d'orientation scolaire et professionnelle* », in *BINOP*, 1971, 27, 3-20

En octobre 1970, Reuchlin prononce une conférence introductive aux enseignements de l'INOP. Le discours n'est pas affirmatif, mais interrogatif. Il place l'objectif de son intervention sous l'idée que chacun doit se construire sa conception... La complexité de l'orientation étant telle, que la formation ne peut en arrêter les contours. Est-ce que 68 serait passé par là ?

« Le problème de l'orientation scolaire et professionnelle est l'un des plus difficile à délimiter qui puissent se poser aux responsables de l'éducation. » . C'est la première phrase de cette introduction.

Et plus loin « Il découle de ces remarques qu'un service spécialisé dans l'orientation n'a pas les moyens d'agir sur tous les facteurs qui déterminent l'orientation de chaque enfant et sur la résultante, à l'échelon national, du jeu de ces facteurs. A la limite, si les conseillers d'orientation n'existaient pas, les problèmes d'O.S.P. ne s'en poseraient pas moins, et n'en recevraient pas moins par la force des choses, une solution, bonne ou mauvaise. » (p. 3)

Il précise que le conseiller se trouve dans une position ambiguë : « il est le spécialiste d'une question qu'il ne peut maîtriser. ». Ailleurs, en économie, on parlerait de « rationalité limitée ». L'intérêt du texte concerne le repérage par Reuchlin de deux risques pour le conseiller, qu'il relève je crois avec quelque humour :

- « Un conseiller qui jugerait qu'il a rempli son rôle et assumé ses responsabilités en pratiquant des examens psychologiques collectifs et en communiquant leurs résultats aux enseignants tomberait dans cette erreur. Mais je ne crois pas que cette erreur soit fréquente, si même elle se produit. ». On pourrait résumer cela par rigidité du rôle et division du travail.

- « Une deuxième erreur consisterait à penser que le conseiller a le devoir de se substituer à la famille et aux enseignants, ou qu'il est professionnellement responsable, par exemple, du fait que l'égalisation des chances des différentes catégories sociale devant l'enseignement n'est pas complète. Une insatisfaction, un malaise, s'inspirant un peu de cette seconde attitude sont probablement plus fréquents. Ceci est tout à l'honneur des conseillers mais mérite réflexion. » (p. 4) Ici c'est le principe de la toute puissance et du rôle du sauveur qui est relevé.

Il y a donc un balancement possible entre l'annulation de responsabilité et la partialité de l'action, et la responsabilité totale, et l'échec donc perpétuel.

Nous ne discuterons pas de l'ensemble de l'argumentation développé par Reuchlin, qui propose de situer les problèmes à trois niveaux : population, sous-populations,

individus ; et à l'aide de deux interrogations portant sur le rôle, et sur les responsabilités du conseiller.

### **Niveau population**

Pour ce niveau, c'est le thème de la responsabilité qui est le plus longuement discuté par Reuchlin.

Au niveau du rôle, juste un point est à relever. Il rappelle la création récente de l'ONISEP, qu'il considère comme un progrès. Mais il cherche à préciser le caractère spécifique de l'activité des conseillers : elle est individualisée. C'est à mon sens très important de ce rappeler ce mot. Vous verrez comment dans la suite du texte de très nombreux exemples de cette individualisation sont donnés...

La partie la plus intéressante concerne les responsabilités.

« Au delà de ces vérités d'évidence il conviendrait, à mon avis, de réfléchir sur le sens que peut avoir l'expression « libre développement de toutes les virtualités individuelles ». Une telle réflexion pourrait, à mon avis, porter notamment sur les points suivants. » (p. 11) Il avait précédemment précisé que « l'éducation a pour objectif le libre épanouissement de toutes les virtualités individuelles, indépendamment de toute considération utilitaire et notamment de toute consécration économique ». (p. 10)

Reuchlin fait jouer quatre argumentations :

- « Assigner ce but à une éducation humaniste suppose que les virtualités individuelles sont fixées pour chacun. Cela est certainement vrai dans une certaine mesure. Mais ce que la génétique moderne apprend au psychologue étudiant les différences individuelles ne lui permet pas d'affirmer que ces virtualités soient suffisamment spécifiques pour pouvoir servir de principe directeur à l'orientation scolaire. Les fondement de cette doctrine éducative humaniste sont vraisemblablement à chercher sur ce point dans une théorie spiritualiste des « facultés ». Assigner comme objectif à l'éducation (et à l'orientation) l'accomplissement de virtualités individuelles peut être compris comme un choix en faveur de la libération complète de l'individu à l'égard des contraintes qui pèsent sur lui ; mais peut aussi être compris comme le respect d'une volonté supra-naturelle qui a assigné à chacun les voies et le terme de son développement. » (p.11)

La théorie réaliste des aptitudes de Piéron est donc à mettre au trou de l'histoire.

[Formuler la notion de « libération complète de l'individu... » ne permet pas de légitimer la raison de l'orientation, me semble-t-il. A reprendre, car ce n'est pas ce que dit Reuchlin, puisqu'il semble poser une alternative qui dans les deux cas est aussi (?) folle pour lui ???]

- « Les manifestations de cet épanouissement peuvent-elles se concevoir indépendamment du milieu et des possibilités qu'il offre ? » Tient Pierre Naville avait donc raison, l'aptitude est un produit et non une donnée. La suite de son discours interroge l'indépendance qu'il y aurait entre caractéristiques individuelles et caractéristiques de la société. Les théories marxistes posent

une relation très forte. La fin de ce passage met en relation cette idée d'indépendance et la conception de la société Antique, ce qui permet de passer à l'interrogation suivante.

- « Affirmer qu'une éducation « véritable » est nécessairement gratuite, sans fin utilitaire, c'est également prolonger de nos jours la conception de « l'honnête homme » du XVIIe siècle...(qui ne doit) pas utiliser sa culture à des fins particulières et concrètes. L'honnête homme n'a évidemment pas besoin de subvenir à ses besoins par son travail. » (p. 12)

- Dernière interrogation : « Il resterait à se demander si le complet épanouissement des virtualités de chacun est souhaitable. La question est de savoir si l'homme est naturellement bon.... ». Et bien sûr référence à Rousseau.

Comment se sortir de ces interrogations ? Ces interrogations étant une reformulation d'un certain nombre d'idées de 68.

Il ne faut plus opposer une orientation utilitaire et une orientation humaniste, car le caractère mutilant de la conception utilitaire se perd dans notre société en évolution. La spécialisation professionnelle repose sur le développement des disciplines de base, et elle représente donc une « ouverture » pour la personne.

Reuchlin conclut donc ce passage par le conseil suivant. « Certaines échelles de valeurs éducatives très générales sont donc probablement à réviser. Lorsque vous réfléchissez à la déontologie de votre activité professionnelle à ce niveau global, veillez à ne pas formuler vos problèmes en des termes qui les rendent insolubles dans notre société, parce qu'ils traduisent les caractéristiques de pensées et les choix d'une tradition fort ancienne, maintenant périmée. Et n'adoptez pas cette forme d'optimisme qui conduit à se faire de l'homme une image d'autant plus favorable qu'elle est plus éloignée dans le passé. »(p. 12-13)

En tout cas à ce niveau, je ne perçois aucune sûreté concernant la raison de l'orientation. Sur quoi fonder l'orientation ? Mystère pour ce niveau.

### **Sous-populations**

Il s'agit pour lui du problème de la démocratisation.

Quelques éléments intéressants à relever dans la conception du rôle du conseiller :

- « le conseiller participe au conseil de classe d'orientation. Il peut faire intervenir dans les débats le résultat d'épreuves non verbales et contribuer ainsi pratiquement à atténuer dans une certaine mesure le poids des éléments verbaux » (p. 15). La recherche a démontré que le verbal est très favorisé dans la partie socialement privilégiée des élèves est aussi le critère scolaire principal.

- « C'est un témoin bien placé pour fournir de l'information aux autorités responsables et cette information peut lui être demandée. » (p. 15)

- « Il peut contribuer à convaincre certaines familles d'abandonner des stéréotypes, des échelles de valeurs anciens et d'accepter pour leurs enfants

ce déclassement par le haut » qui peut dans certains cas, faire figure de prétention illégitime, voire en un certain sens de reniement. » (p. 16)

- « Il peut demander à certains enseignants de faire confiance plus longtemps, d'accorder plus d'aide, à l'enfant dont le conseiller sait, mieux peut-être que l'enseignant, qu'il doit compenser un handicap social. » (p. 16)

### **Au niveau des individus**

Le rôle que désigne Reuchlin : une activité intrégratrice. Dans un double sens :

- « Par les contacts qu'il a avec la famille, avec l'enfant, avec les enseignants, par les examens psychologiques qu'il fait, les informations médicales dont il dispose, le conseiller est celui qui peut le mieux structurer en un ensemble cohérent les différents aspects de la personnalité d'un enfant, les significations qu'il convient sans doute d'attacher à ses réactions et à ses difficultés dans tel ou tel milieu particulier, par exemple le milieu familial ou le milieu scolaire. » (p. 17) (L'exemple est heureux ! il y a d'autres milieux envisageables ?)

- « ... le conseiller, dans la mesure où il parvient à pratiquer une orientation continue, est celui qui peut le mieux replacer les réactions, les difficultés, les visées de valeur de l'enfant dans leur perspective temporelle génétique. » (p. 17)

Mais pour qui se travail est-il produit ? Quel est le bénéficiaire ? Il y en a plusieurs.

« La mise en évidence de ce caractère unitaire de la personnalité de chaque enfant est particulièrement importante pour tous ceux, parents ou éducateurs, qui ont à le comprendre, étant entendu que cette unité n'exclut nullement les incohérences, les contradictions. » (p. 17)

Donc jusque là, les bénéficiaires de ce travail d'intégration de la part du conseiller sont les personnes qui « ont à comprendre » l'enfant. Mais pourquoi doivent-ils « comprendre » ? Reuchlin ne précise rien à ce niveau. Il doit s'agir d'une évidence pour l'époque.

Un petit paragraphe qui suit va introduire un nouveau bénéficiaire : « Mais la perception claire de cette unité ainsi comprise est fort importante aussi pour l'intéressé lui-même. C'est dans la mesure où il se perçoit comme une unité que l'enfant devient une personne, un individu, qu'il peut subordonner l'obtention de certaines satisfactions immédiates à une visée à plus long terme sur son devenir, qu'il peut percevoir l'équivalence, pour la poursuite des objectifs qu'il s'est choisis, de voies d'accès différentes, l'équivalence de plusieurs objets différents susceptibles de satisfaire tous une motivation dont la signification essentielle seule le caractérise en tant qu'individu. » (p. 17)

Ce paragraphe est le seul dans lequel, l'individu apparaît en partie en tant que sujet.

Mais on peut se demander quel est le rôle, quelles sont les pratiques du conseiller d'orientation qui permettent, qui améliorent, qui participent, à cette « perception claire

de cette unité ». Et qui peut-on penser correspondent à ce caractère spécifique de l'activité du conseiller : l'individualisation !

Dernière remarque sur le rôle : il y a deux aspects de l'activité du conseiller qu'il ne faut pas dissocier, le psychologique et l'informatif.

« On ne peut informer qu'un interlocuteur que l'on connaît, car il faut nécessairement choisir les informations à lui donner, et les lui présenter sous une forme telle qu'il les reçoive, qu'il les fasse siennes.

Réciproquement, l'information est toujours pour le psychologue, un moyen de connaître son interlocuteur par ses réactions aux perspectives évoquées, ses réactions aux ouvertures ou aux déceptions que l'information suscite lorsqu'elle est confrontée aux motivations, aux attentes antérieures. » (p. 19)

Passons pour terminer aux responsabilités.

Il y a deux écueils déontologiques à éviter :

- le non-directivisme absolu, qui serait une démission ;
- l'imposition de ses propres échelles de valeurs.

« La voie est entre ces deux erreurs. Mais elle peut être étroite et incertaine. » (p. 19)

La fin met en jeu tout à la fois, l'objectivité, la raison, mais également l'affectivité.

Donc pour conclure, ce qui est frappant, c'est le ton interrogatif, ouvert, incertain pour décrire aux futurs conseillers qu'elles seront leurs activités. Il serait intéressant alors de reprendre le texte du BINOP consacré à la formation, dans le numéro spécial sur les 25 ans de l'INETOP.

### **Profession VS Carrière, mais prédiction**

Référence : J.B. Dupont : « A propos de la théorie de l'orientation, perspectives américaines récentes », in BINOP, 1971, 27, 75-86.

« D'après Super, il vaudrait la peine -- au niveau de la recherche -- d'envisager dès maintenant les thèmes suivants :

1. le modèle de la carrière (opposé au modèle des professions) ;
2. les comportements exploratoires dans leurs relations avec le développement vocationnel ;
3. l'élaboration d'instrument destinés à évaluer pratiquement la maturité professionnelle ;
4. le développement de la théorie de la conception de soi (ou de l'image de soi). »

« De la *carrière*, Super propose une définition très simple et tout à fait classique en disant qu'il s'agit de la suite des emplois et situations occupées pendant le cours de la vie active d'un individu ; ce qui l'est moins, c'est l'ambition de prédire cette suite. » (p. 76).

Si l'objectif de l'utilisation de la notion de carrière est bien la prédiction, alors nous sommes en face, à cette époque, d'une représentation sociale de l'avenir comme ayant encore une ou des formes de stabilité, comme ayant une relative rigidité permettant une description au moins en terme de probabilité.

Les trois premiers thèmes de recherches supposent des outils « descriptifs » et statistiques, afin d'établir des « normes » pourrait-on dire. Le quatrième est aussi abordé ainsi, mais un commentaire de J.B. Dupont est à relever :

« Toutes ces différentes recherches permettront, au cours des prochaines années, de déterminer dans quelle mesure la théorie de l'image de soi peut constituer en quelque sorte le ciment nécessaire à l'élaboration d'une théorie générale du développement professionnel. D'après Super, cela dépendra, partiellement tout au moins, de la façon dont nous saurons développer une société « libre ». L'importance de l'individu en matière de prise de décisions dépend, en effet, de la liberté (de ce même individu) à prendre des décisions. Plus précisément : l'actualisation de soi dépend de la mobilité sociale, de la fluidité du système des classes sociales, des possibilités d'accès aux ressources en matière de formation et d'emploi. Si une telle liberté existe, alors l'individu dispose effectivement d'occasions d'explorations susceptibles -- d'après Super toujours -- de fixer des images de soi, claires, réalistes et harmonieuses ; ces images, à leur tour, se traduiront en préférences professionnelles adéquates ; par la synthèse de ces préférences conduisant à un choix (et à sa réalisation), l'individu lui-même illustrera la théorie générale encore attendue. » (pp. 80-81)

Le point de basculement important qu'il faut noter, c'est l'attribution à la personne de la plus grande part de la stabilité, attendue, espérée (?). Dans un monde où tout change, ou évolue, se développe..., que ce soit le monde du travail, ou l'individu, la continuité, la permanence, la logique, l'unité, est attribuée à la personne et non plus au monde du travail. Il y a là un basculement important qu'il faut bien repérer par rapport à la conception de l'adéquation qui prévalait majoritairement.

## De l'identité du conseil et de la prédiction

« En rappelant l'importance de la notion de *carrière* face à la notion de profession, Super nous propose un objectif ambitieux auquel nous devons certes songer à l'occasion de chaque conseil particulier, mais pouvons-nous en fait prédire autre chose qu'une entrée dans la vie professionnelle, entrée constituant elle-même le point de départ de diverses carrières possibles ? »(p. 81)

Si l'objectif de l'utilisation de la notion de carrière est bien la prédiction, alors nous sommes en face, à cette époque, d'une représentation sociale de l'avenir comme ayant encore une ou des formes de stabilité, comme ayant une relative rigidité permettant une discrétion au moins en terme de probabilité.

La restriction dans le commentaire de J.B. Dupont porte donc sur l'extension de la capacité de la prédiction, en opposant prédiction de la carrière à prédiction de l'entrée dans la vie professionnelle. Mais la fonction première de prédiction du conseiller d'orientation est toujours affirmée. On peut s'interroger. L'intérêt ici est le questionnement : est-ce que le rôle du conseiller, aujourd'hui est toujours un rôle de prédicteur ?

Il faut rapporter la conclusion de l'article, qui se fait en deux temps.

Premier temps, constat de la complexité du problème, du très grand nombre de variables à prendre en compte. L'auteur de l'article propose même d'en rajouter quelques unes dans le cadre d'une première attitude : la poursuite de quête de la « description ». Mai il y a une autre piste ouverte par l'auteur : « les contrôles des prédictions des conseillers démontrent qu'actuellement nous ne pouvons répondre que très partiellement aux demandes que nous adressent nos clients. »(p. 85).

L'autre piste est en quelques sorte une piste « pragmatique » : comprendre comment « ça se passe » afin de faciliter la réalisation, et entre autre l'adaptation aux situations de travail. Bien que l'auteur lui-même dans cette présentation ne semble pas relever une différence essentielle entre ces deux approches, il nous semble important de relever l'alternative posée, car elle a une trace importante dans la conception de l'éducation à l'orientation d'aujourd'hui, mais aussi la conception du conseil.

On pourrait aligner toute une série d'oppositions conceptuelles :  
chemin/ cheminement  
choix, décision/processus



## **Travail et Loisir**

Références:

Donald E. Super : Travail et Loisir dans une économie en flux, in L'OSP, 1988, n° 1, 23-32.

« Nous pouvons affirmer... que la plupart des gens qui seront en activité ne trouveront pas dans leur métier la possibilité de s'épanouir, de s'exprimer, d'y développer leur personnalité. » (p. 23). Et il poursuit : « Dans ces conditions, quels doivent être les buts, quelles doivent être les méthodes de l'orientation scolaire et professionnelle ? » (p. 24).

« Même si l'éducation doit faire tout son possible pour préparer les jeunes à gagner leur vie, la satisfaction des besoins fondamentaux n'est pas son but principal. Elle doit surtout préparer à la vie, c'est-à-dire qu'elle doit non seulement préparer les jeunes à tenir leur rôle de travailleur mais aussi leur rôle d'utilisateur de la formation permanente, d'exécutant en tâches ménagères, de citoyen ou de membre d'une association, et enfin d'utilisateur de loisirs. Tous les jeunes doivent apprendre à valoriser ces 5 rôles, connaître ce qu'ils impliquent, bien savoir les jouer et bien les utiliser pour la réalisation de soi. La polyvalence s'applique non seulement aux professions mais à tous les rôles complexes. » (p. 30).

« Comment atteindre cet objectif complexe qui consiste à donner aux jeunes une perspective sur la vie si l'avenir est peu certain et si la réalisation de soi peut se faire au moyen de plusieurs rôles en perpétuelle évolution ? Il me semble évident que le développement de cette perspective sur la vie doit se faire surtout, mais pas seulement, dans des cours d'orientation. » (p. 30).

« Malgré l'importance reconnue des cours d'orientation, rien ne peut remplacer le conseil individuel, c'est-à-dire les séries d'entretiens psychologiques pendant lesquels on fait l'analyse des résultats d'une batterie de test d'aptitudes, de valeurs, d'intérêts, de maturité vocationnelle, où l'on examine la saillance des divers rôles qui constituent une carrière, et au cours desquels on discute de ce qu'ils impliquent pour la carrière du consultant. » (p. 31).

### ***Activation et scolarisation ?***

A partir des théories de Super, deux conceptions, notamment, de l'orientation ont été formulées. L'une fut l'ADVP, et l'autre fut l'éducation à la carrière (Hoyt).

Dans ce même séminaire, Jean Guichard insistait sur le fait que les théories de Hoyt développée au début des années 70 n'avaient pas été reprise en France. Un seul article, disait-il avait été traduit en 1988 dans le Bulletin de l'OSP, et ajoutait-il, n'a eu aucun écho.

### ***L'éducation à la carrière***

En fait il ne s'agit pas d'une traduction d'un article de Hoyt, mais de la publication d'un article d'une québécoise qui utilise la conception de Hoyt et qui en fait une présentation.

Références : Pierrette Dupont : « Vers un nouveau modèle d'éducation à la carrière pour les écoles du Québec », OSP. 1988, 17, n° 4, 309-322.

Elle fait le point sur ce qui s'est passé au Québec.

De 82 à 86, il y a un programme obligatoire 'éducation au choix de carrière », qui a été malheureusement confié à des enseignants non spécialisés dans la matière. Depuis 87 le gouvernement a tiré un bilan et a supprimé cette obligation.

Deux éléments de critiques supplémentaires :

- « Ce n'est pas seulement en ajoutant un cours au programme que les élèves peuvent acquérir des habiletés de prise de décision, une meilleure connaissance de soi et du monde du travail, des attitudes positives et des valeurs face au travail. »(311).

- « Nous constatons aussi que les activités actuelles d'orientation et d'information dans les écoles se font généralement sans liens suffisants et continuels avec le milieu du travail. » (311).

### **Le concept d'éducation à la carrière**

Kenneth Hoyt, directeur de l'Office of Career Education des Etats-Unis à partir de 74.

En 63, Super et d'autres ont proposé diverses théories du développement vocationnel. L'idée de stades de « croissance », d'activation par le contexte, de développement tout au long de la vie par un processus de croissance et d'apprentissage. La question se pose « l'activation volontaire » pourrait-on dire.

Qui agit ? et comment ?

La réponse de Hoyt est originale.

Les objectifs généraux d'éducation présentés par Hoyt (résumés par P. Dupont) :

- apporter des changements au système d'éducation en mettant l'accent sur la carrière dans tous les programmes et toutes les activités de l'école ;
- développer les liens entre le système scolaire et le milieu afin que l'éducation à la carrière soit un effort de toute la communauté plutôt qu'un effort du système d'éducation seul ;
- faire acquérir aux individus un ensemble d'habiletés générales « d'employabilité » et « d'adaptabilité » pour qu'ils puissent changer avec le changement dans la société professionnelle. (313)

*« Dans cette conception, la carrière est considérée comme la totalité et/ou la séquences des rôles et des expériences de travail, rémunérées ou non, d'un individu au cours de sa vie, depuis l'école jusqu'à la retraite. Ainsi un individu travaille à l'école, il peut travailler durant ses loisirs ou en période de chômage. L'élément fondamental de notre conception est qu'on reconnaît au travail une valeur humaine, dans le sens que le travail n'est pas uniquement considéré comme une obligation sociale mais avant tout comme un besoin fondamental de l'être humain de se sentir quelqu'un parce qu'il fait quelque chose et de savoir que les autres ont besoin de lui en partie pour ce qu'il fait. Nous croyons que cette vision humaniste du travail et de la carrière peut répondre à plusieurs objections comme les suivantes : n'y a-t-il pas un danger que l'éducation et l'orientation soient trop axées sur la productivité, les besoins de la société au détriment des besoins de la personne ? Comment un modèle peut-il insister tant sur le travail dans une période de chômage et de loisirs ? » (313)*

Pierrette Dupont présente ensuite les rôles de l'école et des différents acteurs, et du milieu. On se reportera à ces pages (315-317)

Mais avant cela, je voudrait relever une phrase surprenante p. 313

*« L'excellent bilan de l'évaluation des programmes d'éducation à la carrière qu'il (Hoyt) a dressé est suffisamment positif pour que nous nous inspirions de ce concept. D'ailleurs, nous ne connaissons pas d'approches éducatives en orientation qui aient eu autant d'envergure et qui aient fait l'objet d'autant de recherches et d'évaluations. »*

Le concept d'infusion

Ce concept central de Hoyt peut être défini ainsi :

- « l'effort d'un enseignant, d'une école ou d'un système scolaire pour organiser une instruction spécifique portant sur le développement professionnel, comme si elle rentrait dans un curriculum de cours prévu ».
- Eveiller ou infuser serait aussi remplir, inculquer, installer, graduer ou mélanger les objectifs d'éducation pour la carrière professionnelle vers l'instruction formelle ou conventionnelle, sous prétexte d'immersion.
- L'immersion est présente quand les concepts sont entre-tissés ou sont enseignés conjointement avec des matières conventionnelles, ou encore quand une expérience réelle est utilisée pour montrer l'importance d'une matière curriculaire vis-à-vis du monde du travail et de la condition de citoyen de l'élève.

Raymond C.D., (1980). Career education infusion : E review of selected curriculum guides for the middle school. Ohio : ERIC/National Center for Research in Vocational Education.

Extrait de Maria Luisa Rodriguez Moreno , « L'éducation pour la carrière en Espagne : origines, développement et réflexions critiques », INETOP, séminaire sur 16/05/97.

Le compte rendu « européen » n'en parle pas ????

### *L'Activation du Développement Vocationnel et Personnel*

Les théories de l'ADVP apparaissent à la fin des années 60 au Québec, et sont très vite importées en France. Ces théories affirment qu'il y a une éducabilité de la personne pour ce qui est de son développement vocationnel et personnel. On pourrait dire, pour dire vite, vraiment très vite, que c'est le versant scientifique, et que Hoyt est le versant institutionnel d'une conception éducative de la question de l'orientation.

Cet aspect « scientifique » et « français » ne peut sans doute pas tout expliquer de ce traitement différents de ces deux conceptions en France. Il faut remarquer me semble-t-il que le concept d'infusion ne suppose qu'un professionnel enseignant. C'est une affaire scolaire traité par la pratique de l'enseignement. L'ADVP a une toute autre exigence professionnelle : c'est un conseiller, et mieux encore, un psychologue qui est l'acteur principal, même s'il agit sur le terrain éducatif.

Dès lors on peut penser que l'absence d'écho côté scientifique français n'est pas à interpréter sur un plan de passivité, mais comme une attitude tout à fait active. Quelques années avant, les conseillers avait bien failli être supprimés au profit d'enseignants spécialisés. Il était donc nécessaire de défendre la conception française de l'orientation basée sur l'expertise d'un professionnel.

Dans cette période de 75 à la fin des années 80, à ma connaissance, un seul article sur l'ADVP est présenté dans l'OSP, il s'agit d'un article de Michel Garant dans l'OSP, qui présente l'entretien ADVP, « De l'orientation à l'activation », OSP n°4 1978, commence ainsi :

*« I. L'Activation : un nouvel objectif pour le conseiller ?*

*Les conseiller d'orientation sont de plus en plus sensibles à la notion d'Activation et s'intéressent particulièrement au modèle Activation du Développement vocationnel et personnel imaginé par une équipe de chercheurs canadiens (PELLETIER et coll.). » p.351.*

Puis au milieu des années 90, l'INETOP participe à une évaluation de EDC, la méthode d'ADVP développée par une association de professionnels (Trouver-Créer). L'une des caractéristiques de la méthode consiste à former des personnes (enseignants le plus souvent, des parents parfois dans le privé) à la pratique de la méthode qui se présente comme un « cours supplémentaire » mené par une personne.

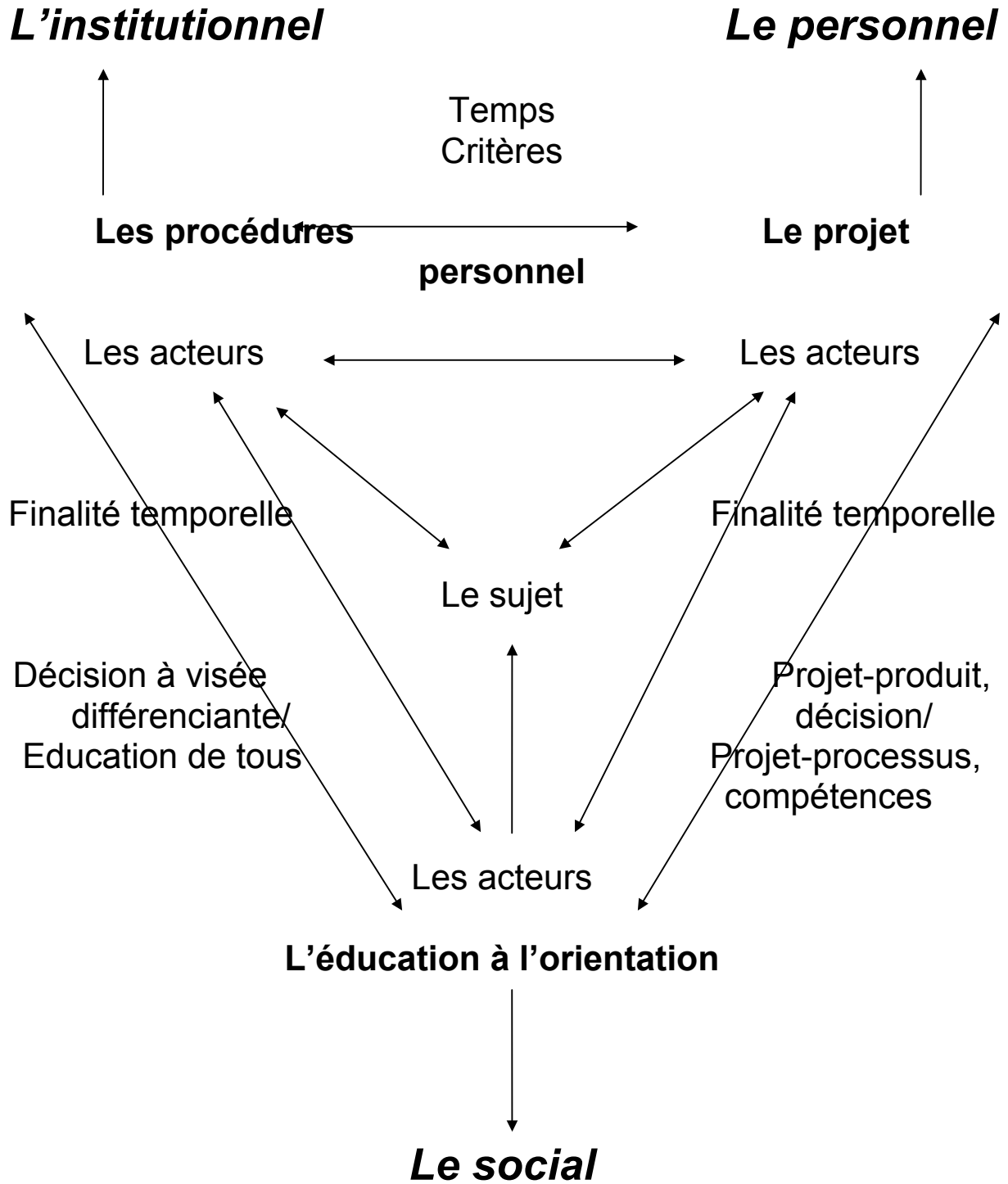
### **Conclusions**

Tout ça pour dire qu'il y a, en France, comme un « décalage » que l'on retrouve systématiquement à certains moments de changements, entre les scientifiques (qui sont aussi chargés de la formation professionnelle) et les praticiens. Vieux débats... mais toujours actuels me semble-t-il pour l'objet actuellement discuté : l'éducation à l'orientation.

## Bibliographie

Période	Références
<b>Début du siècle</b>	<p>M. Huteau et J. Lautrey : Les origines et la naissance du mouvement d'orientation, OSP, 1979, 1, 3-43</p> <p>J.-P. Maniez et C. Pernin, Un métier moderne, Conseiller d'orientation, L'Harmattan, 1988.</p> <p>Antoine Léon, Introduction à l'histoire des faits éducatifs, PUF, 1980, Ch VII, La place de la notion d'aptitude dans les discours et les pratiques pédagogiques</p> <p>Laurent Mucchielli : La découverte du social, Naissance de la sociologie en France, Editions la Découverte, 1998.</p> <p>B.I.T., Les problèmes de l'orientation professionnelle, Genève, 1935.</p> <p>H. Piéron : La place de l'Institut dans l'histoire de l'orientation professionnelle, BINOP, 1953 pp. 7-28. Numéro spécial consacré au 25ème anniversaire de l'INETOP</p>
<b>Guerre /Libération</b>	<p>Numéro spécial : Pierre Naville, du psychologue de l'orientation scolaire et professionnelle au sociologue du travail, OSP, 1997, n°2.</p> <p>M. Huteau : « Pierre Naville : le marxisme, la psychologie et l'orientation professionnelle.</p> <p>Pierre Rolle : Pierre Naville, de la Psychologie à la Sociologie, pp. 221-247.</p>
<b>49/59</b>	<p>Les journées d'études de juillet 1949 de L'INETOP s'intitulent : Le contrôle de l'orientation professionnelle ; textes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Jean Beaussier : Le pronostic et les critères de la réussite professionnelle</li> <li>- la préface de Henri Piéron</li> </ul> <p>Du 9 au 13 septembre 1959, se tiennent à Clermont-Ferrand le XIIe Congrès nationale d'orientation professionnelle.</p> <p>Pierre Louchet, « L'action éducative du conseiller d'O.S.P. en France » in Bulletin de Psychologie, n° 257, 1967, p. 682. (Il y a d'autres articles dans ce numéro sur l'orientation).</p> <p>A. Léon : Introduction à l'Histoire des faits éducatifs, PUF, 1980.</p> <p>H. Piéron , « Le rôle d'un conseiller d'O.P. ne doit pas se confondre avec celui d'un éducateur », BINOP, 1954, n°3, pp. 133-135, avec une note de A. Léon.</p> <p>A. Léon : « Aspects pédagogiques de la tâche du conseiller d'orientation professionnelle » , in Bulletin de Psychologie, 1954, n° 7, pp. 301-308.</p>
<b>1960/61</b>	<p>Texte de H. Piéron en introduction de l'article de A. Nepveu :  <i>« Les relations interpersonnelles en orientation scolaire et professionnelle. Le processus du Conseil. » in BINOP, 2 ème série, 17e année, mai-juin 1961, pp. 163-176</i></p>
<b>post 68</b>	<p>M. Reuchlin, « Rôle et responsabilités propres du conseillers d'orientation scolaire et professionnelle », in BINOP, 1971, 27, 3-20</p>
<b>70/90</b>	<p>J.B. Dupont : « A propos de la théorie de l'orientation, perspectives américaines récentes », in BINOP, 1971, 27, 75-86.</p> <p>Donald E. Super : Travail et Loisir dans une économie en flux, in L'OSP, 1988, n° 1, 23-32.</p> <p>Pierrette Dupont : « Vers un nouveau modèle d'éducation à la carrière pour les écoles du Québec », OSP. 1988, 17, n° 4, 309-322.</p> <p>Michel Garant « De l'orientation à l'activation », OSP n°4 1978</p>

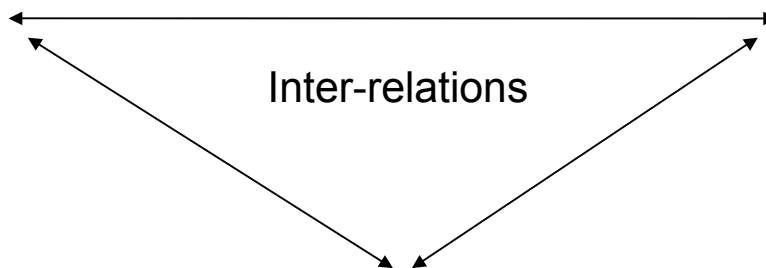
*Un schéma problématique*





### Les trois champs de l'orientation

Le parcours institutionnel	Le projet personnel
Les règles de la formulation des choix et des décisions	Les conditions institutionnelles permettant l'objectivité
L'obligation d'informer	Le droit au conseil
Les moyens d'informations, personnel, matériel, organismes	Les moyens de conseiller, personnel, matériel, organismes



L'orientation et l'insertion tout au long de la vie

L'éducation à l'orientation

La nécessité d'éduquer

Les moyens d'éduquer, personnel, matériel, organismes